



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

BUREAU DES PROCÉDURES PUBLIQUES

**Commission de suivi de site « déchets »
Compte-rendu de la réunion du 20 novembre 2020**

M. Bernard COUSIN, directeur de la direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial de la préfecture (DCPPAT), accueille les participants et ouvre la séance de cette commission de suivi de site « déchets » de la Seine-Maritime.

Liste des participants :

- M. Bernard COUSIN, directeur de la DCPPAT
- M. Jérôme LE BOUARD, Agence Régionale de Santé
- M. Cyrille VEILLE, préfecture 76 - DCPPAT
- M. Christophe HUART, DREAL
- Mme Emilie GITZHOFER, DREAL
- Mme Marine PLASSIER, DREAL
- M. Karim TERNATI, adjoint au maire de GRAND QUEVILLY
- M. Martial OBIN, adjoint au maire de PETIT-QUEVILLY
- M. MARTIAL HAUGUEL, Vice président du département en charge de l'environnement
- M. Michel BERNARD, association UFC QUE CHOISIR ROUEN
- M. Jany BECASSE, comité de défense du Hameau de Bédane
- M. Gilles SCOTTÉ, TRIADIS
- M. Jean-Luc DUVAL, SMEDAR
- M. Séverin ROLLAND, SNVE – VEOLIA
- M. Morgan PABLOS, SERAF
- M. Franck CHOPLIN, SERAF
- M. Julien LECANU, ATHALYS
- M. Olivier PASCOËT, Métropole Rouen Normandie
- Mme Marie ATINAULT, Métropole Rouen Normandie
- Lieutenant Grégory GUICHENEY, SDIS
- Mme Juliette WEIL-MOUGEOT, Agence de l'Eau Seine Normandie

ORDRE DU JOUR

(présentations DREAL / Exploitants adressés lors de l'invitation aux membres de la commission)

I – Présentation par la DREAL :

- 1.1 – actualité réglementaire
- 1.2 – visites d'inspection depuis la dernière CSS
- 1.3 – arrêtés adoptés
- 1.4 – Questions/réponses

II – Présentations et bilans des faits marquants par les exploitants

- 2.1 – Questions/réponses

M. COUSIN rappelle que la préfecture s'était engagé à tenir une C.S.S. par thème et par année, et que l'engagement est tenu.

Présentations DREAL

La DREAL présente l'actualité réglementaire ainsi que le bilan des visites d'inspection depuis la dernière C.S.S. en date du 14 novembre 2019. À l'issue des présentations, pas de remarque ni de question de la part des participants.

Présentation SMEDAR

M. BERNARD (UFC que choisir Rouen) demande à l'exploitant si le SDIS est intervenu lors des deux incendies survenus sur le site.

L'EXPLOITANT confirme l'intervention du SDIS lors des deux incendies et que les services de secours interviennent à chaque fois, ce que confirme la DREAL.

M. BECASSE (comité de défense du Hameau de Bédane) confirme que le stockage des machefers est terminé à Cléon.

Mme WEIL (AESN) demande ce que sont devenues les eaux d'extinction incendie

M. ROLLAND (SMEDAR) indique que ces eaux ont été réutilisées dans le process, pour le refroidissement des machefers.

M. BERNARD (UFC que choisir Rouen) demande sous quelle forme se fait le suivi des machefers.

M. DUVAL (SMEDAR) indique que, après analyse, le produit est commercialisé.

M. ROLLAND (SMEDAR) complète en indiquant qu'un prélèvement est réalisé tous les jours, puis un échantillon mensuel est constitué à partir des prélèvements.

Mme PLASSIER (DREAL) indique que lors des événements récents, un point était fait mensuellement sur les quantités de machefers pour vérifier la diminution des quantités.

Présentation STEP EMERAUDE (M. PASCOËT).

À l'issue de la présentation, pas de remarque ni de question de la part des participants.

Présentation ATHALYS (M. LECANU)

M. LE BOUARD (ARS) demande sur quels paramètres va être améliorée la surveillance environnementale de l'unité de stérilisation des œufs qui a été évoquée

M. LECANU indique qu'il n'y a pas de texte adapté à ce genre d'activité. Des paramètres ont été proposés après travail d'un bureau d'études. Compte tenu de la thermisation des œufs par SANOFI et de la stérilisation, il n'est pas prévu de mesure de micro-organismes pathogènes. Il est rappelé qu'il y a un lavage à l'eau + un lavage à la soude +13% de javel.

Présentation TRIADIS (M. SCOTTE)

À l'issue de la présentation, pas de remarque ni de question de la part des participants.

Présentation SERAF (M. PABLOS)

Mme ATINAULT (Métropole Rouen Normandie) rappelle que la métropole souhaite développer un plan d'action pour développer le photovoltaïque. Elle se fait confirmer que les points d'entrée à la métropole sont corrects. À compter de 2021, il y aura un temps fort par mois sur le sujet du développement des projets d'énergie renouvelable/photovoltaïque. Elle rappelle que le souhait de la métropole est de donner une image positive des entreprises dans la métropole.

M. BECASSE (comité de défense du Hameau de Bédane) souligne que le suivi de l'installation est de bonne qualité, et les contrôles en entrée sont bien réalisés. La rehausse en cours des rives des fosses n'est pas neutre sur l'impact paysager.

M. PABLOS (SERAF) indique que tout a été fait pour minimiser cet impact, et que cette modification a aussi pour but de faciliter les réhabilitations futures.

M. LE BOUARD (ARS) demande si une valorisation agricole est compatible avec les contraintes réglementaires.

M CHOPLIN (SERAF) indique qu'il n'y a pas de contraintes réglementaires, mais que des études précises sont en cours pour évaluer les contraintes techniques, les besoins locaux, etc ... Les solutions qui émergeront dépendront des contraintes locales.

M. BECASSE (comité de défense du Hameau de Bédane) indique que les travaux qui sont en cours sur la fosse 8 sont de bonne qualité.

M. COUSIN (directeur de la DCPAT) souligne l'existence d'un lien réel entre l'entreprise et les riverains.

Présentation STEP Saint Aubin Les Elbeuf (M. PASCOËT)

M. HUART (DREAL) précise que les valeurs de rejet mesurées en SO2 sont de l'ordre de 20-25 mg/m³, alors que la valeur limite de rejet est de 50mg/m³, ce qui laisse penser à une conformité des rejets même si la qualité de la mesure n'est pas encore validée.

M. PASCOËT (Métropole Rouen Normandie), s'agissant du gisement de boue, indique que la solution d'incinération n'a pas fait l'objet de demandes car elle n'est pas subventionnée. L'option d'apport de boues liquides extérieures n'a pas été étudiée à ce stade. Si la cadence devait être augmentée, il y aurait par ailleurs un problème de personnel : il y a nécessité de personnel qualifié pour faire fonctionner ce four.

M. BECASSE (comité de défense du Hameau de Bédane) indique que depuis son installation, ce four n'a jamais donné satisfaction, il indique que le rejet des fumées a toujours été un point d'attention, il souhaite qu'une voie alternative puisse être trouvée pour l'élimination des boues.

M. PASCOËT (Métropole Rouen Normandie) indique qu'une étude a été engagée avec le CEREMA pour étudier les différentes options en fonction du gisement. Cette étude n'est pas encore aboutie.

Mme ATINAULT intervient pour dire que la Métropole s'intéresse aux projets en lien avec la méthanisation. L'usage du biométhane par exemple, devient sujet prioritaire pour la Métropole.

M. LECANU (ATHALYS) explique que pour qu'un méthaniseur fonctionne bien, il faut un mélange et pas seulement des boues de station d'épuration. Or le mélange de biodéchets et de boues de station d'épuration urbaine va prochainement être interdit.

M. COUSIN (directeur de la DCPAT) remercie les participants pour leur présence et pour la qualité des présentations et des échanges.

Pour le Préfet et par délégation.

le Directeur



Bernard COUSIN